Zeitschrift: Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse
Herausgeber: Office fédéral de topographie swisstopo
Band: - (2023)
Heft: 41

Artikel: Stratégie de la mensuration officielle 2024-2027 et plan de mesures en consultation
Autor: Käser, Christoph
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1030223

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Stratégie de la mensuration officielle 2024–2027 et plan de mesures en consultation

La stratégie de la mensuration officielle pour les années 2024 à 2027 et le plan de mesures associé ont été élaborés en 2022. La consultation auprès des cantons a pris fin le 28 avril 2023. Une fois finalisée, la stratégie sera adoptée par la Conseillère fédérale à la tête du département compétent.

Mensuration Officielle Suisse

La stratégie de la mensuration officielle (MO), édictée par la cheffe du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), couvre toujours la même période de quatre ans que le programme de législature du Conseil fédéral.

Le groupe de travail institué s'est réuni à sept reprises à partir de la mi-2022, afin d'élaborer la stratégie de la MO pour les années 2024 à 2027 et le plan de mesures associé propres à cette tâche commune de la Confédération et des cantons.

La première réunion a été consacrée à un tour d'horizon des mesures de la stratégie actuelle (période 2020–2023) et de leur degré de réalisation respectif. Si bien des choses ont pu être mises en œuvre, de nombreux travaux restent en cours et certaines tâches n'ont pas encore pu être lancées. C'est pourquoi la stratégie pour les années 2024 à 2027 doit conserver l'objectif à long terme d'une couverture territoriale complète par des données MO93, mais ne doit comporter qu'un nombre restreint de paquets de mesures à ce sujet, réalisables dans le délai de quatre ans imparti.

Certaines conditions-cadre importantes devront être prises en compte durant la prochaine période stratégique. Il s'agit notamment de la situation financière tendue concernant le crédit de transfert pour la mensuration officielle et des modifications apportées aux ordonnances régissant la mensuration officielle, lesquelles entreront en vigueur au début de l'année 2024.

La stratégie et le plan de mesures ont été mis en consultation auprès des cantons en mars 2023. Les éléments principaux de la stratégie de la mensuration officielle pour les années 2024 à 2027 sont les suivants:

Axe «Couverture territoriale»
La mensuration officielle vise à couvrir la Suisse entière au standard de qualité MO93. Le paquet de mesures suivant a été défini pour cet axe stratégique:
A Viser la couverture territoire complète en MO93

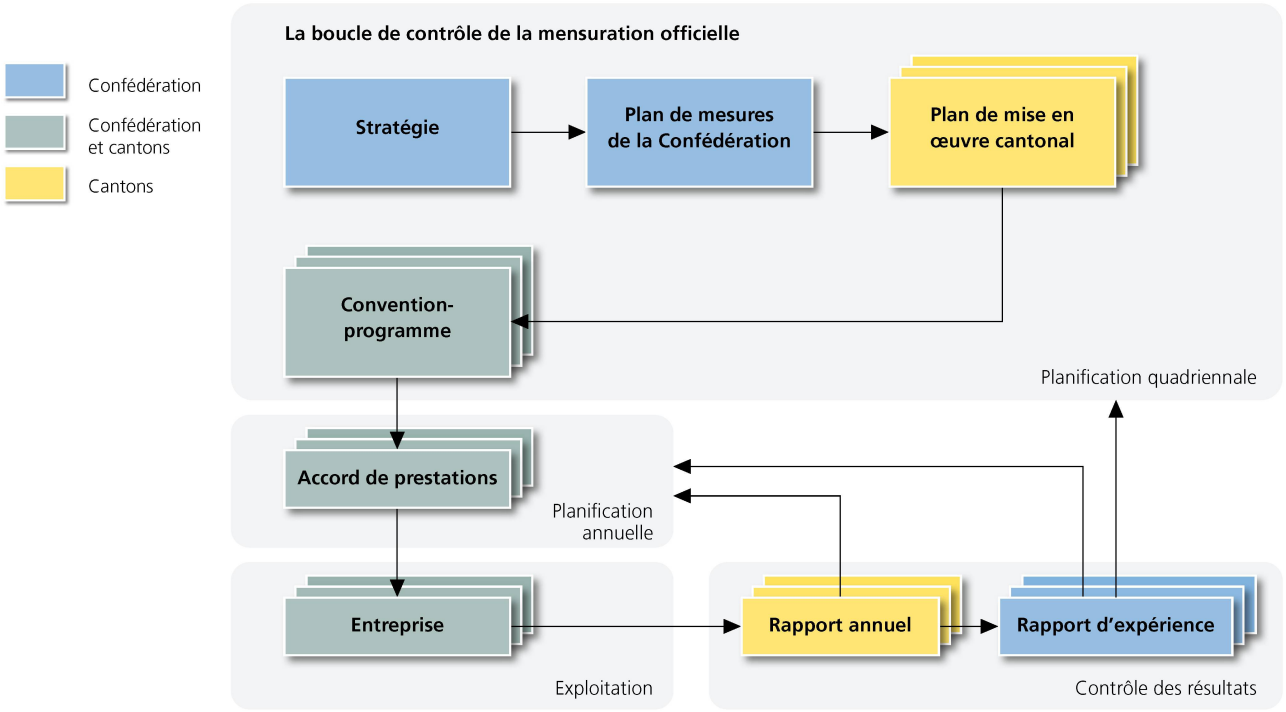

Axe «Modèle de géodonnées»
Le nouveau modèle de géodonnées modulaire DMAV, version 1.0, est introduit dans la Suisse entière. Les paquets de mesures suivants ont été définis pour cet axe stratégique:

B Introduire le modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV, version 1.0
C Rendre aisément accessibles les informations foncières publiques

Axe «Poursuite du développement»
La poursuite du développement de la mensuration officielle est analysée, conçue et préparée. Les paquets de mesures suivants ont été définis pour cet axe stratégique:

D Participer au «Bâtiment officiel Suisse»
E Développer une vision commune pour la mensuration officielle
F Orienter l'organisation de la mensuration officielle vers l'avenir
G Permettre la documentation numérique de la propriété par étages
H Harmoniser la façon de gérer les servitudes dont le lieu d'exercice est limité
I Supprimer les niveaux de tolérance et transposer le concept d'IND-MO à la mensuration officielle
J Vérifier le contenu de la mensuration officielle «Couverture du sol» et «Objets divers»

Les cantons dont le territoire n'est pas encore intégralement couvert au standard de qualité MO93 se concentrent en priorité sur le paquet de mesures de l'axe «Couverture du sol». L'axe «Modèle de géodonnées» doit également être pris en compte dans ces cantons. La priorité doit être donnée aux axes «Modèle de géodonnées» et «Poursuite du développement» dans les autres cantons.

Les retours issus de la consultation seront dépouillés en mai 2023 et la stratégie ainsi que le plan de mesures seront finalisés. La stratégie sera ensuite signée en août par la cheffe du Département, la Conseillère fédérale Viola Amherd. Et à l'automne, il sera demandé aux cantons de transmettre au service spécialisé, pour la fin de l'année 2023, leurs plans cantonaux de mise en œuvre pour les années 2024 à 2027, établis sur cette base.

Christoph Käser, dipl. Ing. ETH
Géodésie et Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
christoph.kaeser@swisstopo.ch

Composition du groupe de travail Stratégie MO 2024–2027:

swisstopo
- Marc Nicodet, direction
- Martin Mäusli, procès-verbaux
- Christoph Käser
- Helena Åström Boss
- Christian Grütter

OFRF[1]
- Francesco Macrì

CGC[2]
- Hans Andrea Veraguth, GR
- Thomas Hardmeier, BE
- Bernard Fierz, ZH
- Laurent Niggeler, GE
- Clemens Oberholzer, LU

[1] OFRF: Office fédéral chargé du droit du registre foncier et du droit foncier
[2] CGC: Conférence des services cantonaux de la géoinformation et du cadastre